



- France 3 Occitanie -

## Primes Covid 19, mauvais vent d'automne

Elles sont arrivées comme un mauvais vent d'automne qui pousse vers l'hiver. Les « primes Covid » censées récompenser le travail pendant le premier confinement.

Pour l'antenne de Montpellier plus d'une dizaine de journalistes ont reçu un mail du rédacteur en chef les informant qu'ils avaient été choisis, (montant minimum, 600€ dans la paie de décembre).

Pourquoi 600€, pourquoi eux et pas les autres ? Le planning ne nous éclaire pas. Nombreux sont ceux qui ont travaillé sur le terrain pendant cette période et qui n'ont rien reçu. Nombreux aussi, ceux qui étaient en télétravail imposé dans des conditions pas toujours faciles.

Dès le départ l'idée de cette prime est bancal. Pourquoi une prime quand on ne fait que son travail ? D'autant que nous étions en sous activité (1/3 d'activité) avec un salaire à 100%, bien loin de la surcharge de travail et des risques pris par les personnels soignants.

Ensuite, à cette mauvaise idée de l'actionnaire, la direction France tv a ajouté les siennes. Les primes seront prises sur les augmentations générales et elles seront distribuées par les chefs de service comme bon leur chante (aucun critère objectif partagé).

Une opacité qui ouvre à toutes les dérives. En Occitanie, les rédacteurs en chef de Montpellier et Toulouse avaient déjà « discrètement », planifié 28 journalistes pour le seul journal commun de confinement du 1<sup>er</sup> mai (une prime déguisée, le 1<sup>er</sup> étant rémunéré 3 fois).

Avec cette nouvelle prime, la question posée, n'est donc pas pourquoi certains l'ont reçu, mais pourquoi de nombreux autres en ont été exclus ?

Le nombre de jour travaillés et l'engagement n'étant plus des critères, reste les relations avec le chef de service.

A ce petit jeu, nous savons hélas déjà à quoi nous en tenir sur Montpellier. Division, discrédit, règlement de compte, colère, le pouvoir pour le pouvoir, une méthode qui génère depuis trop longtemps méfiance, démotivation et ressentiment. .

Montpellier le 02/12/2020